economiesuisse

Accord de libre-échange Chine-Suisse : du travail pour les entreprises et les organisations

Une fois n'est pas coutume, l'économie exportatrice helvétique est à la fête : l'entrée en vigueur de l'accord de libre-échange avec la Chine est l'un des plus grands succès de politique économique extérieure remportés ces dernières années. Cet accord qui prévoit une baisse des droits de douane et un renforcement de la protection juridique, améliore l'accès des entreprises suisses au marché de la deuxième nation industrielle du monde. L'époque où la Chine était ni plus ni moins qu'un site de production pour des marchandises bon marché destinées aux marchés du monde entier est révolue depuis longtemps. En quelques années à peine, le pays est devenu le premier exportateur de produits haute-technologie. Une classe moyenne a émergé. En augmentation rapide, son pouvoir d'achat aura bientôt une influence visible sur les marchés mondiaux. Pour les entreprises suisses, le nouvel accord crée des opportunités précieuses. D'autant plus qu'il leur procure un avantage par rapport à la concurrence ces prochaines années.
Pour de plus amples informations, lisez notre dossierpolitique sur l'accord de libre-échange Chine-Suisse.

Cependant, avant de pouvoir profiter de l'accord, les entreprises doivent l'étudier et en apprendre les rouages. Les exportateurs doivent se familiariser avec les procédures douanières ou les exigences en matière de certificats d'origine. En effet, même si les droits de douane sont réduits, les procédures douanières demeurent.

Les organisations de branche et les Chambres de commerce sont également

concernées par ces préparatifs. Que ce soit pour des informations de base, des particularités douanières ou des questions, on attend des organisations qu'elles épaulent leurs membres et leurs offrent les services dont ils ont besoin. Le contact direct avec les membres est également important pour faire remonter des informations aux diplomates suisses en charge des questions économiques.

N'hésitez pas à nous écrire. Vous pouvez nous adresser vos questions à l'adresse pme@economiesuise.ch.